

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE DE BOCAPOLE

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 février 2015

Le quatre février deux mille quinze, à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration de la Régie Bocapole se sont réunis à Bressuire, sous la Présidence de Madame Marie JARRY, suite à la convocation faite le 26 janvier 2015.

Membres : 15 - Quorum : 8

Etai^{ent} présents (11 sur 15) : Marie JARRY, Jany ROUGER, Thierry BOISSEAU, Martine CHARGE-BARON, Emmanuelle MENARD, Yves MORIN, Michel PITORIN, Dominique PAQUEREAU, Denis PAPIN, Claude MARCHAIS, Dominique TRICOT

Excusés ayant donné pouvoir (2) : Jean-Paul GODET à Marie JARRY, Marius NOIRAUT à Michel PITORIN

Excusés sans pouvoir (2) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Philippe ROBIN

Il a été en conformité de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil d'Administration.

Secrétaire de séance : Yves MORIN

1. RESULTAT DU BUDGET 2014 – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2014 ET VALIDATION « BUDGET PRIMITIF 2015 »

La Présidente présente :

- Le résultat anticipé du budget 2014 (*voir document joint en annexe*). Il se clôt avec un résultat estimatif d'exécution cumulé en fonctionnement de + 47 249.47 € et en investissement de 4 208.21 €. Elle propose de reprendre par anticipation le résultat sur le BP 2015.

Solde des restes à réaliser en investissement : Néant

Il est proposé d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement en totalité en section de fonctionnement au compte 002, pour un montant de + 47 249.47 €. (*Voir document joint en annexe*).

- Le budget primitif 2015 est présenté avec les excédents reportés de 2014. Au niveau des dépenses, chapitres 64, il est souligné l'augmentation car prise en compte du nouveau poste pour une Assistante Administrative. Le Budget Primitif 2015 est similaire au réalisé 2014. (*Voir document joint en annexe*)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité des votants, décide :

- d'adopter le résultat du budget 2014, l'affectation du résultat cumulé de fonctionnement 2014 en totalité au compte 002 en section de fonctionnement,
- d'adopter le Budget Primitif 2015,
- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à mettre en œuvre la délibération et à signer tout document

2. PRESENTATION DES CONTRATS DE LOCATION

La Présidente présente les nouveaux contrats de location, remis en forme.

Il s'agit des contrats : *(voir documents joint en annexe)*

- Contrat de location : Spectacle
- Contrat de Location : Salon et Exposition – Spectacle associatif

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité des votants, décide :

- d'adopter le contrat de location spectacle et le contrat de location salon, exposition-spectacle-spectacle associatif.
- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à mettre en œuvre la délibération et à signer tout document.

3. RENOUVELLEMENT DU POSTE DE PATRICK COUTURIER

M. COUTURIER sort de la salle.

La Présidente, présente le renouvellement du poste de M. Patrick COUTURIER :

Depuis décembre 2010, M. Patrick COUTURIER est passé au statut CADRE A.

Après 6 ans en poste il est possible de lui proposer un CDI à compter du 1^{er} décembre 2016.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide :

- d'adopter le renouvellement de contrat du 1^{er} avril 2015 au 31 novembre 2016
- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à mettre en œuvre et à signer tout document.

(Voir document joint en annexe - Contrat à durée déterminée – Etabli par le Service des Ressources Humaines).

4. QUESTIONS DIVERSES

La Présidente rend hommage à Charly RAMBAULT, suite à son décès accidentel.

Ce dernier ne sera pas remplacé dans un premier temps.

Si un besoin est nécessaire, il sera fait appel au service intérim du CDG 79.

En fin du conseil d'administration, il est proposé un prochain CA le 11 juin 2015.

Le Secrétaire de séance,
Yves MORIN

La Présidente,
Marie JARRY

